https://www.xn--lecanardrpublicain-jwb.net/spip.php?article603

LE CANARD RÉPUBLICAIN
«La démocratie active permanente n'est pas une utopie : elle est un objectif à conquérir » Monique et Roland Weyl

Le groupe pétrolier Shell autorisé à forer en Guyane : volte-face du gouvernement Ayrault

- Dossiers - Environnement -

Date de mise en ligne : samedi 23 juin 2012

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« La compagnie pétrolière Shell a finalement reçu hier les autorisations qu'elle espérait pour démarrer une campagne de forages controversée au large de la Guyane. L'ex-ministre de l'Écologie et de l'Énergie Nicole Bricq avait pourtant annoncé le contraire, quelques jours avant son transfert au portefeuille du Commerce extérieur.

Deux arrêtés, signés mercredi, permettent à Shell de mener d'ici la fin de l'année des études sismiques qui permettront d'évaluer le potentiel guyanais en hydrocarbures, après la découverte l'an dernier d'or noir par 6 000 m de profondeur. Selon une porte-parole du pétrolier, la campagne de forages va pouvoir démarrer *"dans le courant de la semaine prochaine"*.

"C'est un soulagement", a déclaré le président de l'Union française des industries pétrolières (Ufip), Jean-Louis Schilansky, qui y voit un *"signe positif"* pour la Guyane et la France, vu les importantes retombées économiques potentielles du pétrole guyanais.

La compagnie anglo-néerlandaise est ainsi sortie victorieuse du bras de fer déclenché par Nicole Bricq. Il y a dix jours, la ministre avait annoncé, conjointement avec son homologue chargé du Redressement productif Arnaud Montebourg, une "remise à plat" de tous les permis d'exploration pétroliers et gaziers, en attendant une refonte du code minier, accusé de sacrifier l'environnement sur l'autel du libéralisme. »

Extrait de l'article *Shell autorisé à forer en Guyane* publié par republicain-lorrain.fr le 23/06/12.

Copyright © Le Canard républicain